

Chers collègues,

Au terme de mon premier mandat au sein du conseil d'administration de la SFAR, j'ai acquis la conviction que la nécessité de défendre de l'exercice libéral au sein de la spécialité. C'est pourquoi je sollicite à nouveau votre confiance pour un second mandat.

Mon parcours m'a permis d'appréhender notre profession sous divers angles : après une expérience enrichissante dans le secteur public, où j'ai exercé en anesthésie, réanimation et au SAMU, ainsi qu'en recherche et en enseignement, j'ai choisi, en 2008, de m'installer en établissement privé à Toulouse. J'y pratique l'anesthésie adulte et pédiatrique, cette dernière représentant environ un tiers de notre activité.

La SFAR joue un rôle majeur dans le rayonnement de notre spécialité, notamment par la promotion de la recherche et la diffusion des connaissances à travers son congrès annuel. Cependant, ses recommandations peuvent également avoir un impact significatif sur l'organisation de l'anesthésie dans les établissements privés.

Durant mon premier mandat, je me suis particulièrement investie dans la défense de l'anesthésie pédiatrique en secteur privé. Aujourd'hui, je souhaite poursuivre cet engagement et continuer à représenter l'exercice libéral au sein du conseil d'administration de la SFAR.

Je vous remercie par avance pour votre soutien.

Très cordialement,

Nadia SMAIL